

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 MAI 2010

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Compte Administratif
2009 – Service de Soins
Infirmiers à Domicile**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 mai 2010
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 10 juin 2010
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 juin 2010

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services



Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille dix, le 27 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 mai deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD*

*Monsieur FRUCHARD (sauf pour le dossier 10 C 00, le procès-verbal de la séance du 8 avril 2010, le compte-rendu des actes administratifs, le dossier 10 C 01)

Avaient donné procuration :

Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Madame BÈLE à Monsieur LAMY
Monsieur RAVEL à Madame GOMMIER
Monsieur FAVREAU à Monsieur MAILLARD
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD
Madame RHONÉ à Madame FRYDMAN

Secrétaire de Séance :

Madame USQUIN

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2009 – SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Il est proposé au Conseil Municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice dont les résultats s'établissent comme suit :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2009
Exploitation	282 187,02 €	306 326,00 €	21 260,71 €	45 399,69 €
Investissement	593,22 €	1 754,91 €	28 255,44 €	29 417,13 €

	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser	0	0

	Dépenses	Recettes
TOTAL	282 780,24 €	308 080,91 €

Soit un résultat global 2009 de + **74 816,82 €**.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après que Monsieur le Maire ait quitté l'Assemblée et invité Monsieur HAÏAT, doyen d'âge, à assurer la présidence,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le compte administratif du budget annexe des soins infirmiers à domicile qui vient de lui être présenté.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,


Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines

